



## Institution Saint Louis

760 Chemin des Rabassières  
84330 Le Barroux

### CONDITIONS FINANCIERES

#### ANNEE SCOLAIRE 2011 - 2012

- Le règlement de la scolarité annuelle est effectué en 12 mensualités.
- A l'exception du premier règlement par chèque lors de l'inscription, les règlements suivants sont effectués mensuellement par prélèvement automatique.
- Tout mois commencé est dû - Les absences ne peuvent donner lieu à un remboursement.

En cas de départ en cours d'année le trimestre entier est dû.

#### **Scolarité :**

Le prix de la scolarité familiale est de

- Externat 180€/mois
- Internat 440€/mois

#### **Des réductions sont appliquées comme suit :**

-10% pour le 2<sup>e</sup> enfant scolarisé -20% pour le 3<sup>e</sup> enfant scolarisé

#### **Bourses :**

- Des bourses sont possibles pour aider les familles. Un dossier doit être déposé auprès de l'AES (Association Education et Solidarité) ou de l' AISL ( Amis de l'Institution Saint Louis)

#### **Repas**

2,50 € le repas (2,75 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012)

- Le prix des repas est inclus pour les internes
- Pour les demi pensionnaires la tarification tient compte du nombre de jours de classe
- 125 repas annuels \* 2,5€/10=31,25€/mois
  - Ce montant est facturé mensuellement
  - Le repas du mercredi peut –être pris il donne lieu à facturation supplémentaire au même tarif.

Tous les repas non pris pour cause d'absence de plus de 4 jours consécutifs ne seront déduits de la facture que sur présentation d'un certificat médical.

#### **Fournitures et matériel pédagogique**

Workbook d'anglais (en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) – prix éditeur

Papeterie et photocopies : 20€/an (Carnet de correspondance (2€) – Carnet de notes (2€) - Forfait photocopies (16€)

Livres d'anglais tarif éditeur – compter 7,75€ par ouvrage

**Caution prêt de livres :** 50€ par chèque (non encaissé)

**Etude de 17 à 18h :** 1,5€/étude

**Navette Avignon :** Une navette est possible entre Avignon et l'établissement le lundi et le vendredi. Le coût est de 12,5€ par trajet/enfant. Le tarif tient compte du nombre d'enfants. L'engagement se prend par trimestre.

**Assurance individuelle accident :** elle peut-être souscrite auprès de la Mutuelle Saint Christophe pour 6,49 €

J'ai pris connaissance des tarifs de l'établissement concernant mon enfant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_

Signature des parents